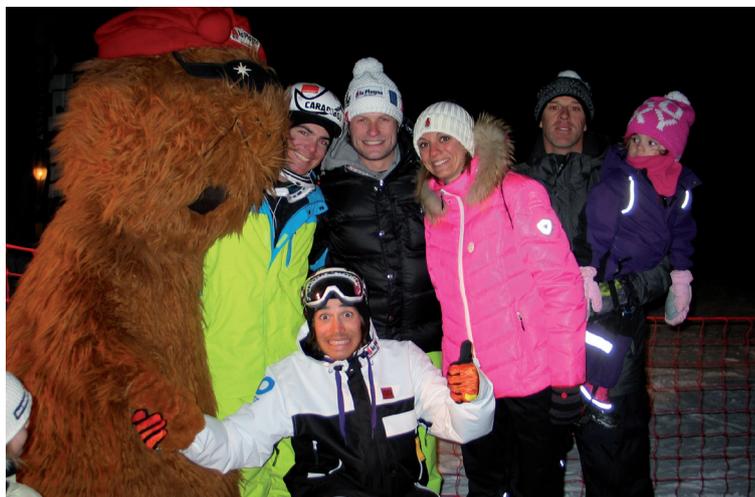


# Marcot la Plagne

## Compte rendu Conseil municipal

06 février 2012



Ben Valentin, Julien Lizeroux, Kevin Rolland et Greg Guenet avec la marmotte de La Plagne lors de la soirée «Born to be show» organisée par le club des sports de La Plagne le 21 février dernier.

**Présents :** M. Richard BROCHE, maire, MM. Joël OUGIER SIMONIN, 1er adjoint, Robert ASTIER, 3<sup>e</sup> adjoint, André BROCHE, 4e adjoint, Bernard AUBONNET, 5e adjoint, Mme Ginette CRÉTIER, conseillère municipale, MM. David ALLEMOZ, Laurent BOCH, Yves BRIANÇON, Paul BROCHE, Pierre OUGIER, Marin VIVET GROS, Jean Marie GERMAIN, Michel BORLET, Nicolas BRIANÇON MARJOLLET, Patrice MEREL, conseillers municipaux.

**Excusés :** M. René ALLAMAND, conseiller municipal (pouvoir à M. André BROCHE), Mme Sylvie MAITRE, 2e adjointe, M. Jean Luc BROCHE, conseiller municipal.

Monsieur Marin VIVET GROS est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le maire demande au conseil municipal d'approuver un ajout à l'ordre du jour :

- Autorisation dépôt d'un permis d'aménager sur des parcelles communales à la SAP pour TSD Bécoin.

Il demande également au conseil municipal de retirer les points ci-dessous :

- Convention de participation financière pour le réaménagement de la gare d'Aime

- Echange de biens immobiliers avec la copropriété «Le Jannu»

Le conseil municipal approuve les modifications apportées à l'ordre du jour

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### 1. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL A USAGE DE BAGAGERIE À PLAGNE BELLECÔTE

Monsieur le maire présente la demande de l'entreprise de Taxis COLLOMB Gilbert d'exploiter la bagagerie de Plagne Bellecôte pendant la saison hivernale et d'y aménager également un petit local pour son exploitation de taxis. Vu la disponibilité dudit local, monsieur le maire propose de le mettre à disposition de cette entreprise en contrepartie de la gestion de la fonction « bagagerie » (bagages, toilettes et douches). Monsieur le maire ajoute que cette mise à disposition gratuite sera réalisée moyennant une participation aux charges (EDF + EAU).

**Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention à passer avec l'entreprise de Taxis COLLOMB Gilbert pour la mise à disposition de la bagagerie de Plagne Bellecôte dans les conditions énoncées ci-dessus et accepte qu'une partie de ce local soit aménagée en salle de repos pour les chauffeurs de l'entreprise. (Votants : 17, pour : 17)**

### 2. TARIFS DES LOCATIONS DES EMPRISES DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur le maire rappelle que certains commerces et restaurants peuvent être amenés à utiliser une partie du domaine public pour l'emprise de leur terrasse dans le cadre de l'exploitation de leur commerce. Ces occupations donnent lieu à la signature d'une convention d'occupation du domaine public et au paiement d'une redevance. Le tarif voté pour 2010/2011 était de 59,37 € le m<sup>2</sup>. La révision pour la saison hivernale et estivale 2011/2012 est donc calculée à partir de l'indice INSEE du coût de la construction. Monsieur le maire propose ainsi de fixer le montant de la location 2011/2012 à 61,18 €/m<sup>2</sup>.

Suite à l'interrogation de monsieur Michel BORLET, monsieur le maire explique que les services communaux

vont mesurer sur place avec l'élu référent l'ensemble des emprises afin de calculer au plus juste les locations.

**Le conseil municipal approuve le montant de la location 2011/2012 à 61,18 €/m<sup>2</sup>. (Votants : 17, pour : 17)**

### 3. RENOUELEMENT DU BAIL DE LOCATION D'UN TERRAIN SITUÉ AU LIEU DIT LES ÎLES À MACOT LA PLAGNE

Monsieur le maire rappelle que la commune loue un terrain situé aux îles de Macot section A2 n°2721, 2724, 2727, 2719, 2715 et 723 lot n°11 d'une superficie réelle de 24a14 à la société Eiffage travaux publics.

Il propose de renouveler ce bail pour une période de 10 ans avec un loyer de 7032,76 euros/an révisable selon la variation de l'indice TP01 chaque mois de janvier.

**Le conseil municipal donne son accord pour le renouvellement du bail de location du terrain précité à la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS dans les conditions énoncées. (Votants : 17, pour : 17)**

### 4. APPROBATION RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MACOT LA PLAGNE (SITES DU CHEF LIEU ET DE PLAGNE CENTRE)

Monsieur Nicolas BRIANÇON MARJOLLET présente le règlement intérieur de la bibliothèque de Macot La Plagne (sites du chef lieu et de Plagne Centre) et propose de l'approuver.

**Le conseil municipal approuve le règlement intérieur de la bibliothèque tel qu'il lui est présenté. (Votants : 17, pour : 17)**

## 5. SAEM PLAGNE RÉNOV' : VALIDATION D'UN CONTRAT DE SUBVENTION À LA RÉNOVATION DES APPARTEMENTS EN STATION

Dans le cadre du dispositif mis en place pour relancer la rénovation des appartements en station en lien avec la SAEM Plagne Rénov' et la société d'aménagement de La Plagne, monsieur Bernard AUBONNET informe les membres présents qu'il convient de procéder au versement des subventions pour 1 dossier achevé :

- Monsieur Christophe BAUDART (domicilié 9 ter av BASCHER – 44 000 Nantes) – rénovation appt 521 Andromède à Belle Plagne : aide de 2 665 euros (soit 1 332,56 euros pour la SAP et 1 332,56 euros pour la commune) pour 13 326 euros TTC.

**Le conseil municipal décide de procéder au versement des subventions pour le dossier de rénovation achevé présenté ci-dessus. (Votants : 17, pour : 17)**

## 6. APPROBATION DE LA NOUVELLE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF DE LA SAVOIE

Monsieur Nicolas BRIANÇON MARJOLLET explique que la convention d'objectifs et de financement passée avec la CAF de la Savoie concernant la crèche « les p'tits bonnets à Plagne Centre » est arrivée à son terme le 31 décembre 2011. Il rappelle que le financement de la CAF est versé sous forme d'une participation basée sur le taux d'occupation de la structure concernée (crèche les p'tits bonnets), et d'autre part en déduction des montants dus par les familles. Monsieur Nicolas BRIANÇON MARJOLLET propose de renouveler cette convention pour une durée de 3 ans à partir du 1er janvier 2012.

**Le conseil municipal approuve la convention d'objectifs et de financement telle qu'elle lui est présentée. (Votants : 17, pour : 17)**

## 7. VOEUX POUR LE MAINTIEN D'UNE ACTIVITÉ DE CINÉMA SUR LE BASSIN DE PLAGNE CENTRE

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que le cinéma d'Aime 2000 a fermé durant la saison d'hiver 2009/2010 et que celui de Plagne Centre a fermé cet hiver. Il explique que toutes les salles sont ou étaient gérées par des sociétés privées et que les locaux de Plagne Centre ont été fermés par décision unilatérale de la société exploitante et seraient en vente.

Il ajoute qu'il est important de conserver des activités « hors ski » et « après ski » à proposer à la clientèle et donc de maintenir la présence d'un cinéma en saison. Monsieur Bernard AUBONNET fait part des nombreuses fiches « qualité » recueillies dans les points I déplorant la carence en cinéma sur la station. Dans ce cadre, monsieur le maire demande au conseil municipal d'acter le fait qu'il manque une activité cinéma sur la station et qu'il est nécessaire d'étudier toutes les solutions envisageables à son maintien.

Monsieur Marin VIVET GROS signale que le propriétaire avait mis en évidence la baisse de fréquentation des salles.

Monsieur le maire explique qu'il faut justement étudier une solution qui soit acceptable pour tous et rentable. Monsieur David ALLEMOZ pense que la solution pourrait être une salle multi fonction (cinéma, spectacle, animation... ). Monsieur Bernard AUBONNET ajoute qu'il est juste demandé au conseil municipal de prendre connaissance de ce fait afin de pouvoir travailler sur un projet.

**Le conseil municipal confirme la nécessité de maintenir une activité cinéma sur le bassin de Plagne Centre et charge monsieur le maire d'étudier toutes les solutions envisageables pour permettre une réouverture d'un cinéma sur ce secteur. (Votants : 17, pour : 16, abstention : 1 Joël OUGIER SIMONIN)**

## 8. DOSSIER DE CLASSEMENT EN STATION DE TOURISME

Monsieur le maire explique que ce dossier concerne le classement en station de tourisme des 4 communes supports de La Plagne. Afin de compléter le dossier, chaque commune doit attester de l'absence d'infraction aux législations et réglementations sanitaires durant les années 2009, 2010 et 2011, notamment le fait que les stations d'épuration ont bien été mises en service et les raccordements des stations aux réseaux d'assainissement ont bien été effectués. Monsieur Michel BORLET demande si le classement va bientôt être accepté. Monsieur le maire explique qu'il manquait encore quelques pièces mais qu'il devrait bientôt être finalisé. Il ajoute que la réglementation change régulièrement, ce qui rend particulièrement difficile l'aboutissement de ce dossier. Monsieur André BROCHE informe également que le classement a aujourd'hui une durée limitée à 12 ans.

**Le conseil municipal atteste de l'absence d'infraction aux législations et réglementations sanitaires du fait de la commune durant les années 2009, 2010 et 2011. (Votants : 17, pour : 17)**

## FINANCES

### 1. INDEMNITÉ DE CONSEIL DU RECEVEUR

Monsieur le maire propose de verser à madame le receveur de la trésorerie d'Aime l'indemnité de conseil. Il rappelle que cette indemnité est versée chaque année, sur la base des opérations réalisées par la collectivité, déduction faite de la CSG/RDS et du 1% solidarité. Le montant pour cette année se porte ainsi à 1708,79 euros.

**Le conseil municipal décide de verser l'indemnité à hauteur de 100% à madame le receveur. (Votants : 17, pour : 17)**

## RESSOURCES HUMAINES

### 1. APPROBATION DE LA CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE AU CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE

Monsieur Nicolas BRIANCON MARJOLLET rappelle que la commune doit disposer d'un service de médecine préventive conformément à la loi relative à l'hygiène et à la sécurité du travail. Il indique que le centre de gestion de la Savoie met en œuvre ce service, et que le financement de celui-ci est assuré par une cotisation de 0,33% assise sur la masse salariale.

Monsieur Nicolas BRIANCON MARJOLLET propose donc de signer la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle du centre de gestion de la Savoie.

**Le conseil municipal approuve la convention au service de médecine du centre de gestion de la Savoie telle qu'elle lui est présentée. (Votants : 17, pour : 17)**

## TRAVAUX - MARCHES

### 1. SUBVENTION POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MACOT CHEF-LIEU

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'école primaire de Macot chef-lieu, monsieur Robert ASTIER propose de solliciter une aide financière la plus élevée possible auprès du conseil général de la Savoie, du conseil régional Rhône-Alpes et de l'agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie.

**Le conseil municipal approuve la demande de subvention citée ci-dessus. (Votants : 17, pour : 17)**

### 2. AVENANT RELATIF AU MARCHÉ DE SERVICES ((PRESTATIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX DE MACOT LA PLAGNE - LOT 1 - MAIRIE))

Monsieur André BROCHE rappelle que le marché relatif aux prestations de nettoyage de la mairie a été attribué à l'entreprise EDEN le 27 décembre 2010 pour une durée d'un an. Au 1er juin 2011, l'avenant n°1 prenait en compte le nettoyage des nouveaux bureaux de la mairie du 2ème étage, soit une augmentation de la surface à nettoyer de 180 m<sup>2</sup>. A la fin d'année, il s'avère que le seuil maximum est dépassé. Monsieur André BROCHE explique qu'il est donc nécessaire de passer un avenant à ce marché, portant le nouveau seuil annuel maximum du marché à 28 500 euros HT soit 14% d'augmentation.

**Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant n° 2 au marché cité ci-dessus. (Votants : 17, pour : 17)**

## URBANISME

### 1. RÉGULARISATION EMPRISE FORÊT COMMUNALE LE CHAVILLARD AVEC MESDAMES VIVET GROS ET DALLA COSTA

Monsieur Joël OUGIER SIMONIN explique qu'à la suite d'une opération de bornage réalisée par des propriétaires pour leurs terrains situés au Chavillard, il s'est avéré que la forêt communale soumise au régime forestier empiétait sur des parcelles privées.

Compte tenu de la possession effective depuis 1938 de ce terrain par la commune, il convient d'acter cette situation.

**Le conseil municipal entérine la régularisation par prescription acquisitive des parcelles suivantes :**

- Section M n°2998 Le Chavillard de 109 m<sup>2</sup> à Mme VIVET GROS Simone, épouse DALLA COSTA,
- Section M n°2996 Le Chavillard de 36 m<sup>2</sup> à Mme VIVET GROS Michèle.

**Le conseil municipal entérine la régularisation des parcelles comme citées ci-dessus. (Votants : 17, pour : 17)**

### 2. AUTORISATION ACCORDÉE À LA SAP POUR UNE DEMANDE DE PERMIS D'AMÉNAGER SUR DES PARCELLES COMMUNALES SUR LE SECTEUR DE PLAGNE CENTRE

Monsieur le maire explique que la société d'aménagement de La Plagne prévoit d'entreprendre des travaux d'aménagement de piste en parallèle de la construction du nouvel appareil du télésiège débrayable du Bécoin.

Les terrains d'assiette nécessaires à ces travaux appartiennent à la commune. Il convient ainsi d'autoriser la SAP à déposer la demande de permis d'aménager sur les parcelles section N n°1385 – 1679 – 1979 situées à Plagne Centre.

Monsieur le maire ajoute qu'il sera demandé à la SAP un échéancier concernant la démolition du bâtiment des pistes (ancien central) ainsi qu'un plan Topo plus détaillé. Enfin, il propose également de demander à la SAP de se réserver la possibilité de remettre un télésiège de proximité si les moyens techniques le permettent suite à la suppression du Z et du Cabri.

Monsieur Michel BORLET sollicite une réunion avec la SAP pour la présentation de ce dossier et les modifications apportées. Il souhaiterait pouvoir discuter sur certaines incertitudes notamment au sujet de la tour de chronométrage. Monsieur Yves BRIANÇON répond que ces travaux là dépendent totalement de la volonté du SIGP et du financement souhaité. Monsieur le maire ajoute qu'il est prévu dans le futur bâtiment les équipements qui manquent actuellement : sanitaires, vestiaires, locaux stockage matériel. Monsieur le maire précise que les socio-professionnels de la station ont été associés aux réunions de travail relatives aux travaux du front de neige et du stade.

Monsieur Laurent BOCH est étonné de voir que la Sap a obtenu l'autorisation de buser le ruisseau de la lovatière alors que ces travaux avaient été refusés à la commune en début de mandat. Suite aux interrogations de certains conseillers municipaux, monsieur le maire rappelle qu'une campagne d'information va être réalisée cet hiver pour annoncer et expliquer les travaux qui vont être réalisés cet été. Monsieur David ALLEMOZ ajoute qu'il est important d'organiser une réunion avec l'ensemble des personnes concernées afin de coordonner la saison d'été. Monsieur Joël OUGIER SIMONIN demande le chiffrage exact de l'ensemble de ces travaux.

**Le conseil municipal autorise la SAP à déposer un dossier de demande de permis d'aménager sur les parcelles communales section N n°1385 – 1679 – 1979 à Plagne Centre sous réserve que les conditions énoncées ci-dessus soient prises en compte. (Votants : 17, pour : 17)**

## QUESTIONS DIVERSES

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'AIME

Monsieur le maire informe le conseil municipal que les études sur l'eau au niveau de la communauté de communes du canton d'Aime vont être engagées.

Une prospective financière va être demandée au cabinet Comète pour connaître l'évolution financière de la structure depuis 2010 et pour les années futures.

### GARAGE COMMUNAL PLAGNE 1800

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le garage communal loué actuellement à Plagne 1800 va être libre de toute occupation. Il propose au conseil municipal de le mettre en vente.

Le conseil municipal approuve la mise en vente de ce garage et demande qu'un appel d'offres soit lancé (vente au plus offrant).

### DZ DES BOUCLETS

Monsieur André BROCHE demande quelle est la situation du dossier de la DZ des bouclets. Monsieur le maire répond que la direction de l'aviation civile n'a pas donné son accord pour l'ouverture provisoire de la DZ.

Monsieur David ALLEMOZ ajoute que le SIGP travaille actuellement sur l'homologation d'une véritable hélisation.

### DÉNEIGEMENT

Monsieur Michel BORLET s'interroge sur la nécessité d'utiliser la « fraise » pour déneiger car cela rend inutilement les talus noirs. Il se demande s'il ne serait pas possible de travailler avec un camion derrière cette machine comme dans certaines stations.

Monsieur le maire répond que ce fait ne dépend pas de la commune mais qu'il pourra toujours être suggéré au TDL.

# LISTE DES MARCHÉS PUBLICS ATTRIBUÉS < 90 000 EUROS HT

Procédure	Objet	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
MAPA 11/39	Fourniture de vêtements pour la police municipale	GK Professionnel	Marché à bons de commandes Maxi 6 000 €/an	Marché à bons de commandes Maxi 7 176 €/an

## ÉCLARATIONS DE TRAVAUX ACCORDÉES EN 2012

### D

N° DP	DEMANDEUR	ADRESSE TRAVAUX	TRAVAUX
07315012M5005	BRIANCON Luc	Montée du Nantet	abri voiture
07315012M5004	Commune	La Plagne centre de déneigement	Extension ouverture

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE A VENDRE

### GARAGE COMMUNAL 13,5 M<sup>2</sup> A PLAGNE 1800

ATTRIBUTION AU PLUS OFFRANT

(LA COMMUNE SE RÉSERVE LE DROIT DE NE PAS DONNER SUITE EN CAS D'OFFRE NON SATISFAISANTE)

REMISE DES OFFRES ÉCRITES AU PLUS TARD LE 30 AVRIL 2012 À 12H CONTRE DÉCHARGE

POUR TOUTE INFORMATION S'ADRESSER À LA MAIRIE DE MACOT LA PLAGNE

SERVICE PATRIMOINE ET GESTION IMMOBILIÈRE

TÉL : 04.79.09.72.65 OU 04.79.09.71.52

MAIL : logement@macotlaplagne.com

### Permanence du samedi matin - 9h - 12h

La commune de Macot La Plagne vous rappelle que la permanence du samedi matin est assurée uniquement pour le service accueil : Affaires courantes d'état civil et renseignements divers (cantine, garderie...)

Les autres services : Urbanisme, techniques, marchés publics et finances ne sont pas ouverts le samedi matin.

Merci de votre compréhension.

## Les sculptures de la Plagne

A l'initiative de la mairie de Macot La Plagne et de la maison du tourisme, les sculpteurs de la société des grottes de la Meije sont venus réaliser quelques oeuvres sur la station juste avant les vacances de février.

Voici les sculptures que vous pouvez admirer sur la place du chaudron à Plagne Centre et sur le front de neige de Plagne Bellecôte.



## Animation bibliothèque

Ce mois-ci, le personnel de la bibliothèque de Macot La Plagne a organisé des séances de contes sur les deux sites de la commune



Marlene à Macot chef lieu



Philippe à La Plagne

## Concours de belote

Le 6 février dernier, le club des aînés ruraux de Macot La Plagne organisait un concours de belote à la salle polyvalente de Macot La Plagne. Malgré le froid glacial, de nombreuses personnes se sont déplacées pour venir « taper le carton » entre amis. 38 doublettes se sont affrontées jusqu'à 19h.

Les résultats :

1er / L'équipe CURTON/RAGOTIN de Landry a remporté le très beau panier garni (panier tressé par Paul Finet)

2e/ L'équipe Georges PERRIÈRE/Jacky Bérard de Macot a gagné quant à elle une corbeille bien garnie

3e/ le lot de fromage a été remporté par l'équipe de François SYLVESTRE et Hervé.



Les équipes gagnantes

## Plein d'activités... pour les enfants de la crèche les p'tits bonnets - Plagne Centre



✓ visite du centre de secours

Sortie dans la neige



Atelier Cuisine

## Animations bibliothèque

La bibliothèque de La Plagne vous convie à ses animations sur ces deux sites :

### Mardi 13 mars à 15h15

Ecole de Macot chef lieu

«C'est pas moi, c'est lui» par la compagnie Rêves et chansons

### Jeudi 15 mars à 10h00

site de Macot chef lieu

1ère séance de bébés lecteurs et présentation du livre «premières pages». Les parents pourront venir chercher l'album offert à Macot ou à La Plagne munis du coupon, remis par la Caf.

Ensuite, la séance «bébés lecteurs» aura lieu une fois par mois -

### Jeudi 03 mai à 20h

Salle polyvalente de Macot chef lieu

« Oscar et la Dame Rose » par la compagnie Chapiteau Théâtre

### Exposition

#### «Jeunes Talents de Macot La Plagne»

Deux soeurs de la commune vont exposer leurs oeuvres sur le site de Macot chef lieu durant les mois de mars et d'avril.

Bibliothèque de Macot La Plagne

[www.biblio-macotlaplagne.com](http://www.biblio-macotlaplagne.com)

Chef lieu : 04.79.09.73.76

[biblio-macot@orange.fr](mailto:biblio-macot@orange.fr)

Horaires : mardi - 10h à 12h

mercredi - 15h à 18h

vendredi - 16h à 19h

samedi - 17h à 19h

Plagne Centre : 04.79.22.45.38

[biblioplagne@wanadoo.fr](mailto:biblioplagne@wanadoo.fr)

Horaires :

- Lundi, Mardi, Jeudi : 15h00-18h30

Vendredi : 10h00-13h00.

## Exposition Maison des arts

### 28 février au 30 mars 2012

La maison des arts intercommunale accueille une rétrospective consacrée au peintre Jacques SIMON.

La trentaine de toiles et de pastels exposés nous plonge dans le monde de l'abstraction contemporaine grâce à une profusion de couleurs et de techniques.

La Maison des Arts du canton d'Aime

Av. de Tarentaise - 73210 AIME

Ouvert au public les mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h

et le mercredi de 10h à 13h et de 14h à

18h. Entrée Libre. Chaque mercredi à 14h, visite guidée gratuite pour petits et grands.

Contact : Anne Pecastaing - 04 79 06 84 58 / 06 16 87 73 59

<http://www.jacques-simon.fr>

## Manifestations

### ATELIER PETITE ENFANCE - EAC

Dans le cadre de ses ateliers parents-enfants, l'Espace Associatif Cantonal d'Aime vous propose son cycle «danse». Animé par Emilie Sivi Volck, directrice artistique et professeure diplômée d'État en danse contemporaine, cet atelier est une invitation au voyage autour des cinq continents. Chaque séance sera l'occasion de découvrir son corps pas à pas, ses possibilités, sans oublier le pur plaisir du mouvement et de l'élan. Venez susciter la curiosité, encourager l'expression et stimuler l'imaginaire de votre enfant.

Ce cycle est ouvert aux enfants marcheurs, de trois ans maximum, accompagnés d'un parent de préférence ou de son assistante maternelle.

Il est composé de cinq séances de 9h30 à 10h30 les **Lundis 5, 12, 19, 26 Mars et 2 Avril.**

Renseignements : au 04 79 07 04 58 ou accueil de l'EAC  
Tarif : 5 euros/enfant pour tout le cycle - gratuit pour les adhérents.

### TÉL'M

#### 17 mars 2012 - Aime 2000

Renseignements et pré-inscriptions : ESF Aime 2000 - 04.79.09.04.75

Inscription le jour même - à partir de 8h15, salle «Mont Saint Sauveur» Aime 2000

La journée : 35 euros, café - croissants, tests de ski, initiation, tartiflette géante, boissons, télémarqueur'cross, Apéro, tombola,

La soirée privée : 30 euros, paëlla géante et vins -

concert : «sugar lady» en prime-time et live concert de «RAS»

La journée + la soirée : 50 euros

### 6<sup>o</sup> NEIGE

#### 23 mars 2012 à partir de 18h - nocturne le trail D givrés

4<sup>e</sup> édition

14 km au travers des sentiers piétons et pistes de ski de la grande Plagne. Dénivelé de la course : 500 m  
Départ à 18h du Stade de Slalom Jean Luc Crétier à PLAGNE CENTRE, limité à 2h30 de course, course en semi-nocturne.

Règlement et inscription sur [www.la6000d.com](http://www.la6000d.com)

### FORUM DE L'EMPLOI

#### 27 mars 2012 à la salle omnisports «Pierre LEROUX» 13h à 18h.

Saisonniers, préparez votre après saison !

Des offres d'emploi en France et à l'étranger.

Des informations sur la formation, le droit et la santé  
Informations auprès de Carine POUCHOY, espaces saisonniers de La Plagne au 04.79.09.20.85

### TOURNOI DE BELOTE

#### 31 MARS 2012 À PARTIR DE 20h00

Organisé par le comité des fêtes de Macot La Plagne  
Salle polyvalente de Macot La Plagne